

I.C.J.

Communiqué No. 51/36
Unofficial

The following information from the Registry of the International Court of Justice has been communicated to the Press:

The International Court of Justice held two Public Sittings today October 5th, 1951, in the case concerning Norwegian Fisheries to hear the beginning of the statement on behalf of the Government of Norway.

M. Sven Arntzen of the Norwegian Bar, Agent of the Government of Norway and then Professer Maurice Bourquin as Counsel made their statements. M. Bourquin will continue his statement at the sitting to be held tomorrow, Saturday October 6th, at 10.30 a.m.

The Hague, October 5th, 1951.

C.I.J.

Communiqué No. 51/36
Non officiel

Les renseignements suivants émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice ont été communiqués à la Presse.

La Cour internationale de Justice a tenu aujourd'hui 5 octobre 1951 deux audiences pour entendre le commencement de la plaidoirie du Gouvernement de la Norvège, Partie défenderesse en l'affaire anglo-norvégienne des pêcheries.

M. Sven Arntzen, avocat, agent du Gouvernement de la Norvège, puis M. Maurice Bourquin, professeur, conseil de ce Gouvernement, ont eu la parole. M. Bourquin poursuivra son exposé à l'audience qui s'ouvrira demain samedi 6 octobre à 10 h.30.

La Haye, le 5 octobre 1951.